

Règlement Evènements Sportifs et Culturels (RESC)

Championnat National d'Hiver (CNH)



Révéler la passion qui vous anime.

REGLEMENT

1. ENGAGEMENTS

ARTICLE 1.1 - REGLEMENT

L'inscription au Championnat National de Tir à l'Arc vaut acceptation :

- du Règlement Général des Activités (RGA)
- du Règlement spécifique de l'activité Tir à l'Arc (RSA)
- du Mémento de l'Arbitre
- du Règlement des Évènements Sportifs et Culturels (RESC)

ARTICLE 1.2 - LICENCES

Les archers devront être obligatoirement en possession d'une licence FSCF de type AC (Activité de Compétition Sportive) ou AM (Activité Multiple avec activité tir à l'arc indiqué ainsi que le certificat médical) avant le 1^{er} Janvier de l'année du Championnat National. Tout autre type de licence ne sera pas accepté même en présentant un certificat médical. Le fichier licencié sera fourni par la Fédération à la date du 1^{er} janvier et servira de base de données pour le logiciel de gestion de compétition.

Lors du greffe, les archers ne devront justifier que de leur identité, soit en présentant une pièce d'identité, soit leur licence en cours avec photo.

ARTICLE 1.3 - MONTANT

Les frais d'engagement sont fixés par binôme jeune ou adulte. La répartition de cette somme se fait comme suit :

- Une part Organisateur
- Une part Fédérale

Le montant de la part Organisateur est défini par la Commission Nationale chaque année.

Le montant de la part Fédérale est défini par la Fédération chaque année.

L'ensemble des engagements sont à régler à l'Organisateur avec les inscriptions.

La part Fédérale sera reversée à la Fédération par l'Organisateur en même temps que l'envoi des résultats.

Les droits d'engagement devront être acquittés à l'inscription. En cas de désistement, ces droits ne seront pas remboursés.

2. LES INSCRIPTIONS

ARTICLE 2.1 - FEUILLES D'ENGAGEMENT

Les feuilles d'engagement doivent mentionner tous les renseignements demandés notamment la nature de l'arc, date de naissance et numéro de licence.

Elles seront lisibles et sans ambiguïté, sinon elles seront retournées à l'expéditeur. Elles doivent être adressées à l'organisateur.

ARTICLE 2.2 - VERIFICATION DES LICENCES ET DU MATERIEL

La vérification des licences se fera lors du greffe. Tous les archers sont tenus de se présenter individuellement à cette vérification. Avant la compétition, les arbitres effectueront une inspection du matériel et de la tenue.

Les clubs devront prendre leur disposition pour être présents et à l'heure pour les opérations de greffe et de contrôle du matériel. Tout retard ou absence, dans les horaires indiqués au programme, vaut disqualification des archers concernés sauf motif valable (à justifier).

ARTICLE 2.3 - CONSTITUTION DES BINOMES

Les binômes seront constitués d'archers d'une même association et de catégories identiques ou différentes.

Si un jeune est associé à un adulte dans un binôme, il devra concourir dans la catégorie la plus proche en adulte, durant toute la compétition.

Si un arc classique est associé à un arc à poulies, il tire dans les conditions de l'arc à poulies pour les tirs couleurs.

Un binôme composé de deux arcs à poulies est interdit.

Les binômes devront être différents de ceux engagés lors du **Championnat National d'Eté** précédent.

Surclassement (Art. 9 et annexes du Règlement Médical de la FSCF) :

- Le simple surclassement est autorisé sans procédure particulière (Benjamin vers Jeune ou Jeune vers adulte).
- Le double surclassement doit donc faire l'objet d'une demande exceptionnelle (Benjamin vers Adulte). Dans ce cas, la demande de double surclassement est faite sur un formulaire spécial qui doit être adressé au siège de la Fédération à l'attention du médecin Fédéral pour validation. La réponse du médecin devra être jointe à l'inscription.
- Le triple surclassement (ex : Benjamin vers Adulte) est interdit.

La catégorie Arcs Nus (sans viseur) n'existant pas, ces archers tirent dans les catégories arcs classiques.

Chaque archer ne pourra participer qu'à une seule étape du Championnat National d'Hiver. Libre à chacun de s'inscrire où il le souhaite.

ARTICLE 2.4 - REMPLAÇANTS

Il est possible de prévoir, sur la feuille d'engagement, un remplaçant par binôme. Les remplacements pourront être effectués lors de la vérification des licences lors du greffe avant le début du concours à condition que le remplaçant inscrit ait le même type d'arc que le remplacé. Les remplaçants inscrits mais non affectés à un binôme ne pourront participer à la compétition.

3. LES CHAMPIONNATS

ARTICLE 3.1 - ORGANISATION

Les championnats devront être organisés obligatoirement entre le 21 décembre et le 20 mars. Les tirs auront lieu en salle.

Les championnats adultes et jeunes peuvent se dérouler en même temps.

L'organisateur a le choix de la date.

Les dates retenues doivent parvenir à la Commission Nationale pour mi-novembre au plus tard ceci pour établir le calendrier d'arbitrage.

Après réception des différents clubs organisateurs **et** de leurs dates, la Commission Nationale fera parvenir le calendrier à toutes les associations.

Les arbitres seront désignés par la Commission Nationale.

Dans tous les cas, s'agissant d'un Championnat National, l'arbitre sera un arbitre fédéral.

Les clubs organisateurs ont l'obligation de faire parvenir à la commission leur mandat (invitation au concours). Ce mandat sera communiqué à tous les clubs. En cas de non transmission de ce mandat, la compétition sera déclarée nulle et non comptée dans le classement du CNH.

Le traitement des résultats sera assuré par l'organisateur (fichier Excel fourni par la Commission Nationale) sous la responsabilité de l'arbitre. Les résultats devront être envoyés à la Commission Nationale sous 48h (sous peine de non prise en compte des scores).

Les résultats devront être envoyés avec ce fichier Excel dans sa totalité.

ARTICLE 3.2 - LE CHAMPIONNAT JEUNE

Un championnat jeune (championnat mixte) pour tous les archers des catégories suivantes :

Benjamin	B	âgés de 12 ans et moins
Minime	M	âgés de 13 et 14 ans
Cadet	C	âgés de 15 à 17 ans

Binômes uniquement composés de Benjamins	Binômes Minime, Cadet ou mixtes (benjamin/minime ou cadet)
une première série de 10 volées à 10m sur blason de 60 mono (40 mono si un des archers est en arc à poulies)	une première série de 10 volées à 15m sur blason de 60 mono (40 mono si un des archers est en arc à poulies)
une seconde série de 10 volées à 15m sur blason de 60 mono (40 mono si un des archers est en arc à poulies)	une seconde série de 10 volées à 20m sur blason de 60 mono (40 mono si un des archers est en arc à poulies)

Une volée d'échauffement (nombre de flèches illimité dans les 2 mn impartis) sur cible est accordée à la première distance. Il n'y a plus de volée d'essai ou d'échauffement aux autres distances. Les différentes séries doivent se dérouler à la suite avec une pause de 15 mn entre les séries.

Décompte des points pour les tirs couleurs

Pour le tir aux couleurs, chaque archer d'un binôme tire trois flèches par volée, le tir du second vient compléter celui du premier. Une seule flèche par couleur est décomptée :

Couleur	Arcs classique	Arcs à poulies
	<i>Blasons 60</i>	<i>Blasons 40</i>
Les deux cercles blancs	10 points	
Les deux cercles noirs	8 points	
Les deux cercles bleus	6 points	
Les deux cercles rouges	4 points	
Le cercle extérieur jaune	2 points	
Le cercle intérieur jaune	1 point	

Le total maximum d'une volée est de 31 points.

On ne tient pas compte du petit cercle central, spécial arc à poulies.

ARTICLE 3.3 - LE CHAMPIONNAT ADULTE

Un championnat adulte (championnat mixte) pour tous les archers des catégories suivantes :

Junior	J	âgés de 18 à 20 ans
Adulte	A	âgés de 21 à 50 ans
Vétéran	V	âgés de 51 à 65
Super Vétéran	SV	âgés de 66 ans et plus

Binômes classiques	Binômes mixtes Classiques/Poulies
une première série de 10 volées à 15m sur blason de 60 mono	une première série de 10 volées à 15m sur blason de 40 mono
une seconde série de 10 volées à 20m sur blason de 60 mono	une seconde série de 10 volées à 20m sur blason de 40 mono
une troisième série de 10 volées à 25m sur blason de 60 mono	une troisième série de 10 volées à 25m sur blason de 60 mono

Une volée d'échauffement (nombre de flèches illimité dans les 2 mn impartis) sur cible est accordée à la première distance. Il n'y a plus de volée d'essai ou d'échauffement aux autres distances. Les différentes séries doivent se dérouler à la suite avec une pause de 15 mn entre les séries.

Décompte des points pour les tirs couleurs

Pour le tir aux couleurs, chaque archer d'un binôme tire trois flèches par volée, le tir du second vient compléter celui du premier. Une seule flèche par couleur est décomptée :

Couleur	Arcs classique	Arcs à poulies
	Blasons 60	Blasons 40
Les deux cercles blancs	10 points	
Les deux cercles noirs	8 points	
Les deux cercles bleus	6 points	
Les deux cercles rouges	4 points	
Le cercle extérieur jaune	2 points	
Le cercle intérieur jaune	1 point	

Le total maximum d'une volée est de 31 points.

On ne tient pas compte du petit cercle central, spécial arc à poulies.

Un championnat Adulte +100, pour les binômes composés d'archers du même club dont l'addition des âges est égale à 100 ans ou plus (ex : 2 archer de 65 ans + 37 ans = 102 ans) ils seront classés en Adulte +100.

4. RECOMPENSES ET TITRES

ARTICLE 4.1 - TITRES

Les titres de champions du Championnat National d'Hiver, seront attribués aux trois meilleurs scores des classements suivants :

- Binôme Benjamin
- Binôme Jeune (Minime et Cadet)
- Binôme Adulte CL/CL
- Binôme Adulte CL/PO
- Binôme +100 CL/CL
- Binôme +100 CL/PO

Les récompenses seront remises lors du Championnat National d'Eté suivant.

Le non-respect du règlement (composition des binômes) ou toute autre faute entraînera l'exclusion du classement final du binôme contrevenant.

Minimas pour titres : Quatre (4) binômes - minimum chez les adultes et les jeunes.

ARTICLE 4.2 - EGALITES

En cas d'égalité pour l'une des trois premières places, les binômes seront départagés au nombre de 10 puis de 8, de 6, de 4 de 2 et de 1 sur l'intégralité du concours.

L'organisateur doit conserver les feuilles de marque jusqu'au palmarès.

Si l'égalité persiste toujours ils seront départagés au nombre de 10 puis de 8, de 6, de 4 de 2 et de 1 par série en commençant par la plus éloignée puis en terminant par la distance le plus courte si l'égalité persiste toujours.

Si l'égalité est parfaite après comptage alors les binômes seront déclarés ex-æquo et occuperont la même place sur le podium.

ANNEXES

- Feuilles de marques Adultes
- Feuilles de marques Jeunes

CHAMPIONNAT REGIONAL / NATIONAL D'HIVER DE TIR A L'ARC

**TIR EN BINÔME
SERIE 1**

**ADULTE
15m**

CIBLE N°

BINOME A C											BINOME B D										
Volée	Blanc 10	Noir 8	Bleu 6	Rouge 4	Jaune ext. 2	Jaune int. 1	Total volée	CUMUL	Volée	Blanc 10	Noir 8	Bleu 6	Rouge 4	Jaune ext. 2	Jaune int. 1	Total volée	CUMUL				
1									1												
2									2												
3									3												
4									4												
5									5												
6									6												
7									7												
8									8												
9									9												
10									10												
TOTAL SERIE 1									TOTAL SERIE 1												
<i>Reportez le total sur la dernière feuille</i>																					
Signatures									Signatures												
Marqueur									Marqueur												
Archers									Archers												

CHAMPIONNAT REGIONAL / NATIONAL D'HIVER DE TIR A L'ARC

**TIR EN BINÔME
SERIE 2**

**ADULTE
20m**

CIBLE N°

BINOME A C										
Voïée	Blanc 10	Noir 8	Bleu 6	Rouge 4	Jaune ext. 2	Jaune int. 1	Total volée	CUMUL		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL SERIE 2										
<i>Reportez le total sur la dernière feuille</i>										
					Signatures					
					Marqueur					
					Archers					

BINOME B D										
Voïée	Blanc 10	Noir 8	Bleu 6	Rouge 4	Jaune ext. 2	Jaune int. 1	Total volée	CUMUL		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL SERIE 2										
<i>Reportez le total sur la dernière feuille</i>										
					Signatures					
					Marqueur					
					Archers					

CHAMPIONNAT REGIONAL / NATIONAL D'HIVER DE TIR A L'ARC

**TIR EN BINÔME
SERIE 3**

**ADULTE
25m**

CIBLE N°

BINOME A C										
Volée	Blanc 10	Noir 8	Bleu 6	Rouge 4	Jaune ext. 2	Jaune int. 1	Total volée	CUMUL		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL SERIE 3										
TOTAL SERIE 2										
TOTAL SERIE 1										
TOTAL GENERAL										
Signatures										Archers
Marqueur										

BINOME B D										
Volée	Blanc 10	Noir 8	Bleu 6	Rouge 4	Jaune ext. 2	Jaune int. 1	Total volée	CUMUL		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL SERIE 3										
TOTAL SERIE 2										
TOTAL SERIE 1										
TOTAL GENERAL										
Signatures										Archers
Marqueur										

CHAMPIONNAT REGIONAL / NATIONAL D'HIVER DE TIR A L'ARC

**TIR EN BINÔME
SERIE 1**

**JEUNE
15m**

CIBLE N°

BINOME A C										
Volée	Blanc 10	Noir 8	Bleu 6	Rouge 4	Jaune ext. 2	Jaune int. 1	Total volée	CUMUL		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL SERIE 1										
<i>Reportez le total sur la dernière feuille</i>										
					Signatures					
					Marqueur					
					Archers					

BINOME B D										
Volée	Blanc 10	Noir 8	Bleu 6	Rouge 4	Jaune ext. 2	Jaune int. 1	Total volée	CUMUL		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL SERIE 1										
<i>Reportez le total sur la dernière feuille</i>										
					Signatures					
					Marqueur					
					Archers					

CHAMPIONNAT REGIONAL / NATIONAL D'HIVER DE TIR A L'ARC

**TIR EN BINÔME
SERIE 2**

**JEUNE
20m**

CIBLE N°

BINOME A C											BINOME B D										
Volée	Blanc 10	Noir 8	Bleu 6	Rouge 4	Jaune ext. 2	Jaune int. 1	Total volée	CUMUL	Volée	Blanc 10	Noir 8	Bleu 6	Rouge 4	Jaune ext. 2	Jaune int. 1	Total volée	CUMUL				
1									1												
2									2												
3									3												
4									4												
5									5												
6									6												
7									7												
8									8												
9									9												
10									10												
TOTAL SERIE 2									TOTAL SERIE 2												
TOTAL SERIE 1									TOTAL SERIE 1												
TOTAL GENERAL									TOTAL GENERAL												
Signatures											Signatures										
Marqueur											Marqueur										
Archers											Archers										



Fédération Sportive et Culturelle de France
22 rue Oberkampf ■ 75011 Paris
T +33(0) 1 43 38 50 57 ■ F +33(0) 1 43 14 06 65
fscf@fscf.asso.fr ■ www.fscf.asso.fr